

Aide à la mutualisation en 2004

Une forte progression des aides à l'acquisition d'une complémentaire santé, 2886 contre 2091 fin 2003, mais seulement 53% de contrats effectivement souscrits par les bénéficiaires du droit.

- L'instruction des dossiers montre que 47% de ceux ci peuvent bénéficier d'une aide, sous réserve de souscrire une complémentaire santé.
- Le nombre d'accords délivrés (assurés et ayants-droit) s'élève à 5422, pour 1427 personnes seule et 1478 foyers avec ayants-droit.
- Les moins de 18 ans représentent 32% des accords, les 18-39ans 28% et les 40-59ans 27%.
- Le nombre d'adhésions au 31décembre 2004 était pour le régime général de 2886 représentant 1561 foyers.
- Ce nombre de contrat (2886) est cependant en forte progression par rapport à 2003 (2091) en raison d'une meilleure connaissance du dispositif et de sa mise en œuvre généralisée en 2004.
- Ces contrats représentent respectivement 53% des accords délivrés aux bénéficiaires (5422), et 54% des foyers concernés.
- On constate donc un écart important entre le nombre de bénéficiaires d'un droit et ceux qui bénéficient effectivement d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé le reste à charge étant jugé trop important.

Nombre d'adhésions à un contrat AMUT au 31/12/2004 (régime général)

ORGANISME	CPAM ANGERS	CPAM CHOLET	CPAM LA ROCHE	CPAM LAVAL	CPAM LE MANS	CPAM NANTES	CPAM ST NAZAIRE	TOTAL RG
nombre de foyers aidés(droit ouvert en cours au 31/12/2004)	501	54	35	135	337	269	230	1561
nombre de bénéficiaires aidés(droit ouvert en cours au 31/12/2004)	763	103	86	362	671	534	367	2886

Répartition des bénéficiaires d'un accord AMUT : par tranches d'age (régime général)

ORGANISME	CPAM ANGERS	CPAM CHOLET	CPAM LA ROCHE	CPAM LAVAL	CPAM LE MANS	CPAM NANTES	CPAM ST NAZAIRE	TOTAL RG	%
(-) de 18 ans :	146	42	48	174	210	814	305	1739	32,07%
de 18 à 39 ans :	171	34	33	92	171	731	299	1531	28,24%
de 40 à 59 ans :	258	19	12	80	310	493	287	1459	26,91%
60 ans et plus :	188	8	4	16	210	183	84	693	12,78%
total	763	103	97	362	901	2221	975	5422	

Répartition des bénéficiaires d'un accord AMUT : personnes seules/famille (régime général)

ORGANISME	CPAM ANGERS	CPAM CHOLET	CPAM LA ROCHE	CPAM LAVAL	CPAM LE MANS	CPAM NANTES	CPAM ST NAZAIRE	TOTAL RG
nombre de personnes seules bénéficiaires d'un accord AMUT	343	21	19	66	217	464	297	1427
nombre de foyers avec ayants-droit bénéficiaires d'un accord AMUT	158	22	21	69	590	410	208	1478